

Semaine du développement durable du 29 mai au 4 juin 2006



À l'occasion de la semaine du développement durable et de la campagne nationale pour les économies d'énergie, la Municipalité niortaise fait le point sur sa mobilisation et son engagement. Parce que notre collectivité a décidé d'agir au quotidien pour lutter contre les menaces qui pèsent sur notre planète.

INTERVIEW

Bernard Jourdain conseiller municipal spécial chargé de la question qualité environnementale et **Patrice Ver** directeur du service municipal du



Bernard Jourdain

VIVRE A NIORT : Notre magazine municipal avait consacré un dossier à la politique niortaise en matière de développement durable il y a deux ans, que s'est-il passé depuis ?

BERNARD JOURDAIN : Nous avons constitué un groupe de travail sur les économies d'énergie dont l'action est montée en puissance. A la fois parce que c'est l'une de nos premières préoccupations en tant que responsables d'un important patrimoine et parce que nous nous devons d'anticiper la prochaine ouverture



Les affichettes de consommation

Identiques à celles apposées sur les appareils électroménagers, les affichettes de consommation ont été adoptées par la municipalité niortaise. Niort a en effet adhéré à l'association européenne Energie-cités qui met en place ce système d'information. 24 bâtiments municipaux (écoles maternelles et élémentaires, salles de sport, services municipaux...) ont déjà été soigneusement analysés et vont pouvoir accueillir leur affichette. De A à G, vous pourrez ainsi savoir ce que consomme le lieu où vous vous trouvez en électricité, en gaz ou encore en eau.

des marchés de l'énergie qui va intervenir en juillet 2007. Nous sommes confrontés à une réalité : la hausse des prix des énergies est inéluctable ! Les ressources se raréfient, nous sommes à la merci des équilibres géopolitiques, la libéralisation des marchés risque d'entraîner des hausses de prix sachant qu'en France, nos tarifs étaient jusqu'ici encadrés par l'Etat et restaient, en matière d'électricité et de gaz, les moins élevés en Europe.

PATRICE VER : L'objectif du groupe de travail sur l'énergie est donc de faire un état des lieux exhaustif de toutes les consommations (électricité, gaz, fuel, eau...) de tout le patrimoine municipal. Puisqu'auparavant, les services municipaux géraient leur consommation selon leur secteur d'activité. Cela regroupe donc tout le patrimoine bâti municipal, les écoles, les salles de sport, les services municipaux... mais aussi tout l'éclairage public sur la voirie, la consommation des feux tricolores ou encore des fontaines publiques.

VIVRE A NIORT : Ce groupe de travail relève-t-il d'une obligation ?

BERNARD JOURDAIN : Absolument pas, c'est une volonté de notre équipe municipale. Nous ne voulons pas continuer à payer sans sourciller des factures qui ne vont faire qu'augmenter ! D'abord parce que notre engagement d'éco-citoyens nous conduit à avoir une attitude responsable et à faire les bons choix. Ensuite parce que nous gérons notre cité au nom de nos concitoyens que nous voulons associer dans cette démarche. Depuis sa création, notre groupe de travail réunit de plus en plus de services municipaux et d'élus avec lesquels nous adoptons



Patrice Ver

une démarche globale. Aussi bien pour élaborer notre diagnostic que pour mettre en place des solutions adaptées.

PATRICE VER : Nous allons par exemple lancer une étude spécifique sur 6 groupes scolaires niortais⁽¹⁾ qui représentent un échantillon des écoles de la ville : parmi eux, on trouve en effet des bâtiments construits au XIX^e, d'autres du milieu du XX^e et d'autres encore plus récents. Cette analyse des consommations détaillées va nous donner beaucoup d'informations. Des éléments que nous allons communiquer sous forme d'affichettes au sein de chaque école, à l'instar de ce que l'on trouve sur les appareils électroménagers et qui indique de A à G les niveaux de consommation (lire ci-contre). Là encore, ce n'est pas obligatoire mais une démarche volontariste forte de la municipalité d'informer nos concitoyens.

VIVRE A NIORT : Quelles sont les actions que vous avez d'ores et déjà mises en place ?

BERNARD JOURDAIN : Nous avons déjà changé beaucoup de chaudières fioul contre des chaudières gaz et nous allons encore en changer six cette année. Nous éteignons sys-

10 conseils pour économiser l'énergie

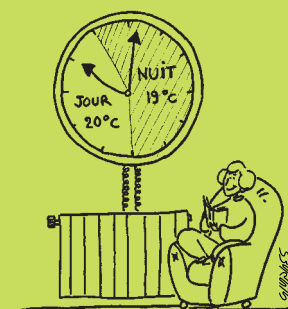
de l'énergie et de la haute développement durable

tématiquement le chauffage de nombreux équipements lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Mais nous disposons maintenant de nouveaux matériels qui vont nous permettre de réguler plus finement encore nos chauffages et à distance qui plus est. De plus, désormais, chaque fois qu'un bâtiment municipal bénéficie de travaux, ou a fortiori lorsqu'il s'agit d'une rénovation ou d'une construction neuve, nous intervenons automatiquement en amont pour déterminer quelles solutions mettre en place. Cela a été le cas pour la patinoire (NDLR lire *Vivre à Niort* n° 165) ou pour les deux écoles que nous allons rénover l'an prochain.

PATRICE VER : Nous intervenons également dans tous les programmes de travaux sur l'espace public. Par exemple lors de la refonte de l'avenue de Paris, nous avons veillé à mettre en place un éclairage public dont l'intensité baisse progressivement au cœur de la nuit. Ce qui représente une économie de 30 % ! La Ville a élaboré un programme pluriannuel qui concerne tous les réverbères niortais. Il en est de même pour les feux tricolores qui sont progressivement équipés de lampes moins gourmandes en énergie. Nous travaillons également sur la place de la Brèche où nous allons récupérer les eaux de pluie et installer un éclairage public économe. Enfin, le personnel municipal, déjà mobilisé sur le tri des déchets, va prochainement l'être en matière d'économies d'énergie. Autant de mesures qui concourent à l'élaboration de "l'agenda 21" (lire encadré) de la Mairie de Niort.

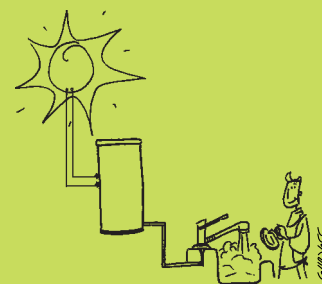
(1) Paul-Bert, Ferdinand-Buisson, George-Sand, les Brizeaux, Edmond-Proust, Jean-Jaurès.

- 1 Je règle la température de l'eau chaude.** 55°C à 60°C c'est assez pour éviter le développement de bactéries mais pas trop pour éviter la surconsommation de votre chauffe-eau.
- 2 J'entretiens ma chaudière et au besoin, je la change contre un modèle plus récent.** Entretien sa chaudière tous les ans, c'est nécessaire pour sa sécurité mais cela l'est aussi pour ses finances ! Cela fait baisser la consommation de 8 à 12 %. Changer son ancienne chaudière contre un modèle plus récent permet d'économiser jusqu'à 40 % et... de polluer moins.
- 3 J'équipe mes radiateurs d'un robinet thermostatique.** Cela permet de maintenir la chaleur selon vos besoins et l'usage de la pièce.
- 4 Je programme mon chauffage.** Une horloge de programmation vous permet de réduire votre chauffage la nuit ou lors de vos absences.
- 5 J'éteins ou je déconnecte les appareils le plus souvent possible.** Les veilles des magnétoscopes, téléviseurs, chaînes hi-fi, ordinateurs... consomment de 300 à 500 kWh par an sans rien produire en échange.



- 6 Je fais sécher le linge à l'air libre.** Le sèche-linge consomme 500 kWh par an soit 15 % de votre consommation annuelle d'électricité (hors chauffage).
- 7 J'utilise des ampoules basse consommation.** Elles consomment 5 fois moins et durent 8 fois plus longtemps que les ampoules traditionnelles.

- 8 J'entretiens mon réfrigérateur et mon congélateur.** En nettoyant et en dégivrant régulièrement mes appareils, je réduis de 30 % leur consommation.
- 9 Je n'utilise pas la climatisation de façon systématique (voiture ou bureau).** La climatisation induit des surémissions de gaz dans l'atmosphère de 16 % à 40 %.
- 10 J'installe un chauffe-eau solaire.** Il peut couvrir de 50 % à 70 % des besoins de la maison et la Ville (ainsi que la Région, le Département et l'Ademe) vous apporte des aides à l'installation.



(sources Ademe, Ministère de l'Ecologie et Défi pour la Terre)

Les chiffres

3,7 %, c'est la part moyenne de l'énergie dans le budget de fonctionnement des communes (source Ademe).

1,8 milliard ou 30 euros par habitant, c'est le coût moyen annuel de la consommation d'énergie par les communes.

143 milliards d'euros, c'est le montant annuel des dépenses des collectivités territoriales françaises soit près de 9 % du PIB (produit intérieur brut).

L'agenda 21

L'"Agenda 21" est un programme d'actions pour le XXI^e siècle (d'où son nom) mis en place par les pays signataires lors du sommet de la Terre de Rio en 1992. Ses domaines d'intervention sont la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la production des biens et des services durables et la protection de l'environnement.